

## Résumé

Type d'entreprises le plus courant et principale source d'emploi, les petites et moyennes entreprises (PME) sont des acteurs essentiels sur la voie d'une croissance plus inclusive et plus durable, d'une plus forte résilience économique et d'une plus grande cohésion sociale. De fait, dans les pays de l'OCDE, les PME représentent environ 60 % des emplois, entre 50 % et 60 % de la valeur ajoutée, et sont les premiers moteurs de la productivité dans bon nombre de régions et de villes. Or, du fait de leur taille, les petites entreprises rencontrent des difficultés tenaces pour surmonter les conjonctures difficiles ou accéder aux ressources stratégiques. Dans la pratique, les PME sont souvent ciblées par les politiques publiques et sont au centre des préoccupations des autorités de nombreux pays qui cherchent des solutions pour relever les défis que posent la mondialisation et la transformation numérique.

Dans les pays de l'OCDE, la structure de la population des PME est globalement comparable et stable, et les PME se concentrent généralement dans des services spécifiques peu gourmands en ressources. Cela étant, la dynamique se modifie sensiblement, notamment dans les domaines fortement exposés à la transformation numérique. Les PME forment en fait une population particulièrement hétérogène, dont les performances en terme de productivité, de salaires et de compétitivité internationale varient considérablement selon les secteurs, les régions et les entreprises.

### **Le nombre de création d'entreprises a augmenté, notamment dans le secteur des services, mais les emplois créés sont concentrés dans des secteurs peu productifs et à bas salaires**

Les créations d'entreprises ont renoué avec les niveaux d'avant la crise dans de nombreux pays. Les PME ont été les moteurs de la croissance de l'emploi dans les services marchands entre 2010 et 2016, notamment dans le commerce de gros et de détail.

La plupart des créations d'entreprises et des créations d'emplois sont intervenues dans des secteurs affichant des niveaux de productivité inférieurs à la moyenne, et les nouvelles entreprises sont bien souvent plus petites que la moyenne (donc potentiellement moins productives). En outre, l'écart de productivité entre les petites et les grandes entreprises se creuse au niveau de l'ensemble des entreprises, même si, dans bon nombre de pays, les PME affichent une productivité plus élevée que les grandes entreprises dans le secteur des services.

L'augmentation du nombre d'emplois peu productifs a eu pour corolaire une augmentation du nombre d'emplois faiblement rémunérés. Dans les PME, même les plus grandes, les salaires sont généralement inférieurs de 20 % aux salaires pratiqués par les grandes entreprises. Ainsi, entre 2010 et 2016, près de 90 % des emplois créés en France l'ont été dans des activités où les salaires sont inférieurs à la moyenne, contre deux tiers en Allemagne et au Royaume-Uni et plus des trois quarts aux États-Unis.

Ces constatations éclairent d'un jour nouveau la stagnation des salaires observée dans les pays de l'OCDE dans un contexte de reprise économique et de hausse de l'emploi. Face

aux effets négatifs de la dynamique actuelle des entreprises sur les revenus et le bien-être matériel, on peut s'interroger sur les perspectives des travailleurs en termes d'éducation et de formation, la viabilité des systèmes de retraite, l'ampleur de l'assiette fiscale et l'adhésion du public au progrès technologique et à la mondialisation.

### **L'innovation est essentielle pour stimuler la productivité, et la transformation numérique offre aux PME de nouvelles possibilités d'être actrices à part entière de la prochaine révolution de la production....**

L'innovation est un moteur essentiel de la productivité et de l'augmentation des salaires. Les nouvelles technologies numériques, comme l'analytique de données massives, l'intelligence artificielle et l'impression 3D, favorisent la différenciation des produits et la « personnalisation de masse », une meilleure intégration des chaînes d'approvisionnement, et, surtout, l'émergence de modèles économiques qui tirent parti du raccourcissement des distances et des délais de commercialisation rendu possible par les technologies numériques. Selon toutes probabilités, ces évolutions profiteront aux petites entreprises, plus réactives.

À la faveur de la transformation numérique, le principe de la source libre et l'innovation ouverte se développent, et les grandes entreprises contribuent à la transformation des écosystèmes économiques en créant des accélérateurs d'entreprises et des laboratoires d'innovation qui ouvrent aux start-ups et aux PME innovantes l'accès aux ressources et aux marchés.

L'avènement du numérique a donné naissance à tout un éventail de services financiers innovants accessibles aux PME : prêts coopératifs entre entreprises, outils alternatifs d'évaluation des risques, ou encore nouveaux modes de levée de fonds par émission d'actifs numériques (*initial coin offerings*). Les modèles de financement mixtes montent en puissance et l'innovation technologique appliquée aux services financiers (*fintech*) occupe une place de plus en plus centrale dans le paysage du financement des PME.

Les technologies numériques facilitent en outre l'accès des PME aux compétences en mettant à leur disposition des sites de recrutement plus efficaces, en leur donnant la possibilité d'externaliser et de recruter en ligne dans le cadre de missions spécifiques, et en les mettant en relation avec des partenaires de l'économie du savoir.

Les PME exerçant dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) sont particulièrement bien placées pour tirer parti de la transformation numérique. De fait, leur part dans l'activité totale a augmenté dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE entre 2010 et 2016, même si la concentration du marché et la dynamique favorisant un gagnant unique suscitent quelques inquiétudes. La part de valeur ajoutée imputable aux PME a augmenté de plus de 10 % en Finlande dans la programmation informatique, en Irlande dans les télécommunications, et en Lituanie et en Italie dans l'édition.

### **La transformation numérique peut aussi aider les PME à prendre pied sur les marchés mondiaux et à intégrer les chaînes de valeur mondiales (CVM)**

L'essor du numérique a donné naissance à des mécanismes permettant de compenser efficacement le handicap lié à la taille dans les échanges internationaux, par exemple en réduisant les coûts absolus liés au transport et aux opérations douanières. Le fractionnement de la production de par le monde ouvre également aux petites entreprises de réelles possibilités de se positionner sur des segments spécialisés des CVM et de développer leurs

activités à l'étranger, tout en tirant parti de la diffusion des connaissances à l'échelle internationale et de la croissance plus solide des marchés émergents.

De fait, l'écart salarial avec les grandes entreprises est moins prononcé dans les PME qui exportent et les PME les plus productives, notamment celles qui se situent à la frontière de la révolution numérique.

### **Les conditions du marché se sont globalement améliorées pour les PME mais des risques se profilent à l'horizon**

Depuis la grande crise financière, les conditions du marché se sont améliorées pour les PME, qui ont rétabli leurs marges bénéficiaires, et profitent de conditions de crédit plus accommodantes et de solutions de financement plus nombreuses. Certains éléments incitent toutefois à penser que la croissance a désormais atteint un sommet et que la fragilité de la croissance économique, les tensions inflationnistes et les tensions commerciales font peser des risques sur le marché. Les CVM s'essouffent, et l'investissement direct étranger (IDE) dans le monde a atteint son niveau le plus bas depuis 2013. Dans l'éventualité d'un nouveau ralentissement économique, les PME seraient probablement durement touchées.

L'automatisation et l'impression 3D remettent en question l'intérêt des délocalisations motivées par le coût de la main d'œuvre. Les entreprises multinationales soucieuses de renforcer la résilience et la flexibilité de leur chaîne d'approvisionnement pourraient rapatrier leur production dans la zone OCDE, ce qui aurait des conséquences incertaines pour les PME. En effet, si les PME locales peuvent tirer parti des activités relocalisées dans un pays, celles qui sont déjà intégrées dans des CVM pourraient voir les possibilités de participer aux chaînes de valeur se restreindre considérablement.

On observe en outre que l'IDE est de plus en plus orienté vers l'acquisition d'actifs numériques, ce qui renforce à la fois le rôle des entreprises multinationales dans la mise en place de l'infrastructure numérique mondiale et l'importance des liens entre ces entreprises et les PME dans la modernisation technologique des PME.

### **Les PME doivent être mieux préparées à la transition numérique**

Les PME opèrent leur transition numérique avec retard et leur aptitude à adopter des pratiques commerciales améliorées par le numérique est inversement proportionnelle à leur taille. Elles sont également moins actives dans la protection de leurs données et moins armées en matière de cybersécurité, d'où le risque qu'elles deviennent le maillon faible de systèmes d'infrastructures complexes et hyper connectés.

Les PME sont également moins nombreuses à disposer des compétences nécessaires pour gérer la transformation numérique et rares sont celles qui dispensent des formations aux TIC à leurs salariés. En outre, les PME restent confrontées à une pénurie de main d'œuvre qualifiée, notamment à un déficit de compétences en gestion, communication et résolution de problèmes, indispensables pour l'innovation.

Des progrès ont été faits depuis quelque temps en ce qui concerne la participation à des programmes de formation professionnelle et l'alignement de l'offre de formation sur celle des grandes entreprises, mais il faut aller encore plus loin pour combler le fossé qui sépare les PME des grandes entreprises en matière de compétences. Par ailleurs, si l'augmentation des emplois atypiques peut créer des possibilités d'externalisation, elle peut aussi, sur le long terme, exacerber les difficultés qu'ont les PME à trouver des talents et à former des travailleurs.

## Les stratégies adoptées par les pouvoirs publics en matière de politiques des PME et de l'entrepreneuriat sont de plus en plus diverses

Si l'on observe une certaine convergence dans les orientations stratégiques globales des pays de l'OCDE et hors OCDE concernant les PME et l'entrepreneuriat, la manière d'aborder la conception et la mise en œuvre des politiques en la matière varie d'un pays à l'autre.

D'une manière générale, l'idée est d'accélérer la diffusion de l'innovation auprès des PME et de faire en sorte qu'elles suivent le rythme de la transformation numérique ; de les associer au développement des compétences ; de développer les réseaux de l'innovation et les liens entre les entreprises multinationales et les PME ; et d'harmoniser les règles du jeu des marchés des produits, des marchés publics et des marchés innovants « porteurs ». Les pays de l'OCDE ont par ailleurs engagé des réformes favorables à la croissance, visant à alléger le fardeau administratif et fiscal et à appliquer une réglementation intelligente. Parallèlement, le rythme des réformes structurelles ralentit depuis quelques années, notamment en ce qui concerne les régimes d'insolvabilité et la possibilité pour les entrepreneurs de bénéficier d'une seconde chance.

Cela étant, on observe une grande diversité d'approches et, dans certains domaines, les points de vue divergent sur les mesures à prendre pour libérer le potentiel des PME et des entrepreneurs. Si certains pays ont choisi d'intégrer des considérations liées aux PME dans leurs programmes d'action, d'autres préfèrent cibler spécifiquement les PME à l'aide d'instruments *ad hoc* s'accompagnant souvent de panoplies de mesures territorialisées ou sectorielles.

Ainsi, certains dispositifs en faveur de l'innovation ont été reconfigurés afin de mieux cibler les PME. À l'heure actuelle, dans la plupart des pays de l'OCDE, les PME perçoivent davantage d'aides publiques en faveur de la R-D qu'elles ne dépensent à ce titre. Des accélérateurs et pépinières d'entreprises se multiplient partout dans le monde, transformant les villes en plateformes de l'innovation fondée sur les données et de l'expérimentation. Parmi les pays qui tentent d'aider les PME à viser les marchés mondiaux, certains intègrent le soutien aux PME dans leur stratégie nationale en matière d'exportation ou dans leur politique industrielle, quand d'autres mettent en place des mesures d'incitation spécifiquement axées sur les PME et les entreprises multinationales. De même, les pays adoptent des démarches radicalement différentes pour ce qui est des cadres réglementaires et de surveillance des opérations d'émission d'actifs numériques (ICO).

## L'essor du numérique change la donne en matière de prestation de services publics aux PME

La transformation numérique permet aux PME de bénéficier de services publics de meilleure qualité, en ce sens qu'elle permet des interactions plus efficaces avec l'administration et une approche de l'action publique davantage axée sur l'utilisateur. Une évolution qui s'observe déjà dans un large éventail de domaines, notamment les services d'aide au développement des entreprises, les systèmes d'autorisation, la discipline fiscale et les tribunaux.

L'administration électronique et les plateformes dédiées en ligne facilitent les consultations et la prestation de services aux PME. La plus grande quantité de données disponibles, conjuguée aux éclairages issus des sciences comportementales, permet au secteur public de mieux adapter ses services et ses activités aux préférences des usagers tout en ménageant

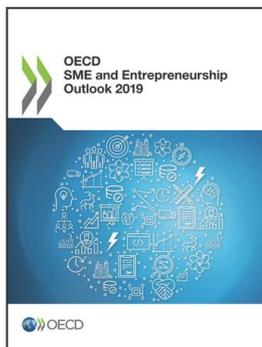
de possibilités d'expérimenter des mesures (ex. : « mettre la discipline fiscale au cœur du système »).

Les initiatives d'ouverture des données publiques donnent aux PME accès à de nouvelles données à moindre coût et les aident à se constituer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle (DPI). Les cadres de protection des données sont renforcés sur le plan du droit, et des efforts sont déployés pour harmoniser les législations entre les pays et rendre l'utilisation des DPI plus facile et plus prévisible.

### **Ces évolutions imposent une action publique innovante et une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration**

Face à l'hétérogénéité de la population des PME, à la diversité des écosystèmes économiques et aux défis urgents qui se profilent, il est indispensable de procéder à une refonte totale des politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat. À cet égard une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration sera un facteur clé de réussite, cette approche devant prévoir des dispositifs de gouvernance multiniveaux, couvrant l'échelon national et infranational, les régions et les villes, mais aussi des mécanismes d'apprentissage mutuels à l'échelle internationale et des capacités renforcées de suivi et d'évaluation.

Pour que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat soient plus efficaces, il faut des données plus nombreuses et de meilleure qualité, ainsi que des données d'observation plus solides sur les effets de synergies, les complémentarités et les arbitrages à opérer entre les mesures. Avec ces *Perspectives sur les PME et l'entrepreneuriat*, l'OCDE continuera de promouvoir une coopération internationale plus étroite qui permette aux PME et aux entrepreneurs de réaliser leur plein potentiel et de contribuer à bâtir une société plus résiliente, plus durable et plus inclusive.



Extrait de :  
**OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/34907e9c-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2019), « Résumé », dans *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/42da2683-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).